



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 28 janvier 2026

Procès-verbal N° 23

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY,

Excusés : MM. Bernard MAY, Guy MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

RAPPEL : à compter du 2 novembre 2025 et jusqu'à fin février 2026, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

La commission rappelle que toute demande de report de match doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

**Le prochain tirage des Coupes Départementales
(Coupe du Conseil Départemental, Coupe du District/SportComm et Coupe de l'amitié) se déroulera le vendredi 6 février 2026 à 19H00 à LUZY Salle Notre Moulin, 5 rue du Moulin.**

1 – MATCHS NON JOUÉS

Suite à l'annulation générale des rencontres du 23 novembre 2025, la Commission repositionne l'ensemble des matchs de cette journée au dimanche 8 février 2026.

Départemental 2 poule B

CERCY 1 / MOULINS 2 – match n° 50281.1 du 21/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 01/02/26

Départemental 3 poule A

VARZY 2/ TANNAY 1 – match n° 50524.1 du 07/12/25 – fixé au 01/02/26

TANNAY 1 / COULANGES 3 - match n° 53960230 du 14/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 01/03/26

Départemental 3 poule B

NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1 – match n° 50038.1 du 07/12/25 (terrain

impratic.) – fixé le 01/03/26
COSSAYE 1 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 - match n°50022.1 du 21/12/25 (terrain impratic.) – fixé le 22/03/26
NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 / E. ST REVERIEN 1 CORBIGNY 3 – match n° 50026.1 du 16/11/25 – fixé au 01/02/26 à 14h30

Coupe du Conseil Départemental

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n°55375612 du 25/01/2026 - fixé au 1er mars 2026

2 – FORFAITS

Coupe du District/SportComm

E. MOUX BRASSY 1 / E. ST REVERIEN CORBIGNY – match n°55375839 du 25/01/2026

Forfait déclaré de E. ST REVERIEN CORBIGNY.

Match perdu 3-0, amende 40€.

E. MOUX BRASSY qualifié pour le prochain tour

ST SEINE 1 / CLAMECY 2 – match n°55375834 du 25/01/2026

Forfait déclaré de ST SEINE.

Match perdu 0-3, amende 40€.

CLAMECY 2 qualifié pour le prochain tour

ALLIGNY ST AMAND 1 / NARCY 1- match n°55375832 du 25/01/2026

Forfait déclaré de NARCY.

Match perdu 3-0, amende 40€.

ALLIGNY ST AMAND qualifié pour le prochain tour

Départemental 4 poule A

LUTHENAY 2 / COSSAYE 1 – match n°54694982 du 25/01/2026.

Forfait déclaré de COSSAYE.

Match perdu 3-0, -1 point.

Amende 45€.

Match retour à LUTHENAY.

3– COUPE DE L'AMITIE

La commission rappelle que la date de fin d'engagement est prévue le 02/02/26.

Actuellement, 11 équipes sont inscrites.

4 – COURRIEL

Du club du CIE IMPHY informant de l'indisponibilité de son terrain jusqu'au 30/06/2026 pour travaux. La Commission prend connaissance de la convention entre la mairie et le club. En conséquence les rencontres se dérouleront au stade Pierre JOLY à IMPHY.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

Critérium Féminin poule Elite

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – match n°51446.1 du 14 décembre 2025 – fixé au 08/02/26 à 11h
CLAMECY 1 / FC DECIZE 1 – match n°55229758 du 14 décembre 2025 (terrain impratic.) – fixé au 08/02/26

Critérium Féminin poule Consolante

ESN 58 1 / E. AFGP 58 1 – match n° 51525.1 du 14 décembre 2025 – fixé au 08/02/26 (1^{ère} date MR disponible pour les deux clubs)

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Critérium féminin poule Elite

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – match n°55229760 du 08/02/2026.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour décaler cette rencontre à 11h.
Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 4 FEVRIER 2026 A 17H15

Le Président
PINGUET Michel

La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.